

COMMUNIQUE DE PRESSE



L'homme et les Alpes – une question de qualité de vie

« Alliance dans les Alpes » soutient les communes avec DYNALP²

Protéger ou développer le paysage culturel et naturel, redynamiser le centre des communes, réaliser des économies d'énergie ou travailler avec les jeunes... Les pistes grâce auxquelles les communes peuvent créer et maintenir la qualité de vie dans l'espace alpin ne manquent pas. Le réseau de communes « Alliance dans les Alpes » leur apporte à cet effet tout son soutien. Non seulement sous la forme d'idées et de connaissances, mais aussi de moyens financiers. Le réseau de communes a depuis 2006, via son programme DYNALP², alloué au total 200 000 euros de subventions aux communes, qui ont par ailleurs mobilisés pour ces projets 1,5 million d'euros supplémentaires.

Avec DYNALP², le réseau de communes « Alliance dans les Alpes » soutient ses communes membres pour les projets qui font des Alpes un espace porteur d'avenir. « Les quelques 270 communes membres de « Alliance dans les Alpes » trouvent au sein du réseau des réponses à des enjeux actuels, mais aussi de demain. Elles mettent en œuvre les solutions qu'elles découvrent et partagent leurs expériences afin que les Alpes conserve ses qualités en tant qu'espace de vie » explique Rainer Siegele, maire et président de « Alliance dans les Alpes ». « DYNALP² contribue à la mise en application fructueuse d'idées qui sont nées depuis la naissance du réseau de communes, il y a plus de 10 ans maintenant. » Les communes trouvent à travers DYNALP² une aide efficace pour le développement et la mise en œuvre de projets visant la durabilité et le réseau « Alliance dans les Alpes » garantit l'échange de savoirs et d'expériences. Il en émerge de nouvelles idées, qui profiteront aux habitants et aux visiteurs des communes alpines dans les années à venir.

DYNALP² : un engagement fort dans de nombreux domaines

Les projets soutenus par DYNALP² sont de nature très variée : tandis que la commune du Sappey-en-Chartreuse/F a entrepris avec ses citoyens de réaménager et de revaloriser le centre de la commune, plusieurs communes et régions autrichiennes (Frastanz, Nenzing et la région du Parc national des Kalkalpen) développent et mettent en œuvre des projets en faveur du maintien et de la protection des paysages ouverts (dits paysages culturels). D'autres communes et régions visent l'autonomie énergétique (Parc naturel de la Nagelfluhkette/D+A) ou intègrent les jeunes dans leurs travaux de protection de la nature (Biosphère UNESCO de l'Entlebuch/CH et Berbenno/I). D'autres encore se consacrent davantage au tourisme, aux transports ou encore à la création de richesse régionale.

Contact : Claire Simon, chef de projet DYNALP², tél. +423 237 40 35, fax +423 237 40 31
info@alpenallianz.org, www.alpenallianz.org

Echange de savoirs et réseaux humains

L'un des principaux points forts de DYNALP² réside dans les manifestations communes. Des séminaires, des excursions et des conférences internationales encouragent la mise en réseau à l'échelle alpine des communes et permettent ainsi au plus grand nombre d'utiliser le savoir disponible localement. Ces manifestations d'échange plurilingues sont adaptées aux besoins des membres : après de courtes introductions théoriques, les expériences pratiques d'autres communes alpines sont communiquées et les résultats concrets sont découverts par les participants à l'occasion d'excursions. Des discussions permettent de mesurer l'applicabilité de ce qui a été entendu et vu pour chaque commune. La palette des thèmes traités est très large : « Recettes et projets réussis contre l'exode », « Audits écologiques et diversification des stations de ski » ou encore « Construction efficiente au plan énergétique dans l'espace alpin » ont figuré jusqu'ici au programme des manifestations DYNALP².

DYNALP² soutient les communes en tant que moteurs d'une politique alpine durable

DYNALP² doit durer un peu plus de trois ans, et s'achèvera en juin 2009. Le montant total des moyens mis à disposition est de l'ordre de 2 200 000,00 EUR, dont la majeure partie est fournie par la MAVVA, Fondation pour la nature. Les communes elles-mêmes, mais aussi les régions, les Etats et l'Union européenne, contribuent également à cette enveloppe.

Les projets dans les communes constituent le point névralgique ainsi que le plus gros poste budgétaire de DYNALP². Au total, 36 projets bénéficient d'un soutien. Ces derniers doivent concilier les intérêts écologiques, économiques et socioculturels de la commune, être transposables et créer une plus-value à long terme. A cet effet, DYNALP² a mis à la disposition de chaque commune sélectionnée par un jury international, entre 10 000 et 20 000 euros. Au moins 50 % du financement est assuré par les communes elles-mêmes.

Réseau de communes « Alliance dans les Alpes »

Le Réseau de communes « Alliance dans les Alpes » est un groupement de communes et de régions réparties sur 7 Etats de l'espace alpin, qui existe depuis 1997. Les plus de 270 communes membres, avec leurs citoyennes et citoyens, mettent tout en œuvre pour faire de l'arc alpin un espace de vie porteur d'avenir.

Les communes et les régions envisagent la Convention alpine comme une base et une référence pour le développement durable de l'espace alpin. Sa mise en œuvre doit s'effectuer là où tout un chacun peut participer, à savoir dans les communes.

Afin de ne pas avoir à réinventer la roue face à chaque difficulté, le réseau de communes propose un échange d'expériences et d'informations par delà les frontières linguistiques et culturelles. Il soutient ses membres avec des contenus et des moyens financiers pour la mise en œuvre de projets qui font des communes des espaces de vie durablement attractifs. Afin de faciliter les échanges, l'association propose des manifestations, des publications et un site internet en quatre langues : allemand, français, italien, slovène.